



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL
MUNICIPAL**

Séance du mercredi 26 juin 2024 à 18 h

Le jour de la séance, 27 conseillers étaient en exercice. Les convocations ont été adressées le 19 juin 2024.

Étaient présents : M. BOURDOUNE, Mme CIUDAD-KADI, M. TEXIER, Mme TAUPENOT-MUGNIER, M. MAGNIEN, Mme DUQUE, Mme FAULE, Mme MEFTAH, M. GIRAULT, Mme DIMPRE, M. DAPOIGNY, Mme LOISEAU-MONFOURNY, Mme CHRETIEN-BRION, M. BOICHE, Mme EL MOUTTAKI-CAVALLI, Mme LAMY, Mme MAILLARD, M. MECHIN, M. GUIBERT et M. SANDRAS.

Conformément à l'article L 2120.20 du Code Général des Collectivités Territoriales, M. GATEAU et M. Alain DEDIANNE avaient donné respectivement procuration à M. TEXIER et M. BOURDOUNE.

Absents : M. CHOLET, Mme LEPINASSE et M. PARDANAUD.

Excusés : M. Mickaël DEDIANNE, M. CARVOYEUR.

Secrétaire de séance : Mme Nicole LOISEAU-MONFOURNY.

**N° 2024-096 : ASSOCIATION RÉSISTANCES D'HIER ET D'AUJOURD'HUI :
SUBVENTION**

Monsieur le Maire expose à l'Assemblée que l'Association Résistances d'Hier et d'Aujourd'hui en cours de constitution va proposer des événements tout au long de l'année en lieu et place de la tenue d'un festival sur le format historiquement connu.

Monsieur le Maire précise que la typologie des événements est la suivante :

- Débats
- Conférences
- Projections dont la première a lieu le 22 juin au cinéma Casino en présence de Willy Pelletier.

Monsieur le Maire indique que l'Association sollicite une subvention à hauteur de 2 000 € pour l'organisation des événements tout au long de l'année.

Le Conseil municipal, après délibération, à la majorité (2 votes contre),

- DECIDE d'attribuer à l'Association Résistances d'Hier et d'Aujourd'hui une subvention de fonctionnement de 2 000 €.

Dépense inscrite au Budget, article 6574.

Nicolas BOURDOUNE
Maire



Sont les signatures.